



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-aux-Coudres, tenue le onze (11) janvier deux mille seize (2016), à 19h30, sous la présidence de Monsieur Dominic Tremblay, maire, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1026, chemin des Coudriers, Isle-aux-Coudres.

SONT PRÉSENTS :

- . Dominic Tremblay, maire
- . Violette Bouchard, conseillère
- . Ginette Claude, conseillère
- . Céline Dufour, conseillère
- . Patrice Desgagnés, conseiller
- . Noëlle-Ange Harvey, conseillère
- . Viateur Tremblay, conseiller

Lesquels forment quorum.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : . Pamela Harvey, directrice générale secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2015**
- 4. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DES MOIS DE DÉCEMBRE 2015 ET DE JANVIER 2016**
- 5. RÉGLEMENTATION :**
 - 5.1. Avis de motion pour l'adoption du *Règlement modifiant le règlement 2006-05 régissant les comptes de taxes et les intérêts*;
 - 5.2. Avis de motion pour l'adoption du *Règlement modifiant le règlement de zonage 2009-08*;
 - 5.3. Avis de motion pour l'adoption du *Règlement modifiant le règlement de lotissement 2009-09*;
- 6. RÉOLUTIONS :**
 - 6.1. ADMINISTRATION / REPRÉSENTATIONS**
 - 6.1.1. Ajustement du salaire et des conditions de travail de l'employée municipale Johanne Fortin à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à son départ à la retraite;
 - 6.1.2. Adhésion de la directrice générale secrétaire-trésorière à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2016;
 - 6.1.3. Inscription de la directrice générale secrétaire-trésorière au Congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) du 15 au 17 juin 2016;
 - 6.1.4. Adoption du taux d'intérêt pour l'année financière 2016;
 - 6.1.5. Nomination des vérificateurs financiers pour l'année 2016;
 - 6.1.6. Achat du logiciel AccèsCité Territoire (PG Solutions);
 - 6.1.7. Demande de subvention à Emploi d'été Canada;
 - 6.1.8. Demande d'appui de L'Ancre Isle-aux-Coudres pour le service de répit « Le Mouillage »;
 - 6.1.9. Renouvellement de l'espace-annonce dans le Feuilleton paroissial;

6.1.10. Paiement des vacances 2015 restantes de l'employé municipal Jean-Marie Perron;

6.2. LOISIRS / CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

6.2.1. Demande du comité Sport Action Isle-aux-Coudres pour une commandite en argent et la permission d'utiliser des locaux municipaux lors de la 8^e édition de son tournoi de hockey annuel les 29, 30 et 31 janvier 2016;

6.2.2. Demande de commandite de Les Productions Euphorie et La Chipie;

6.2.3. Location d'un terrain pour le stationnement de la piste de raquettes et de skis de fond;

6.2.4. Renouvellement de l'adhésion à l'Association Touristique de Charlevoix (ATR) pour l'année 2016;

6.2.5. Demande de La Grande Traversée Casino de Charlevoix pour une commandite en argent et la permission d'utiliser la grande salle municipale ainsi que le gymnase lors de la 26^e édition de sa course en canot annuelle les 12, 13 et 14 février 2016;

6.3. TRANSPORT / VOIRIE / TRAVAUX PUBLICS / AQUEDUC / ÉGOUT / DÉNEIGEMENT

6.3.1. Demande du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN) d'une journée hebdomadaire supplémentaire de transport adapté pour personnes avec déficience physique;

6.4. INCENDIE / SÉCURITÉ CIVILE

6.4.1. Autoriser le service incendie à participer à la 26^e édition de La Grande Traversée Casino de Charlevoix;

6.5. URBANISME / AMÉNAGEMENT / ZONAGE

6.5.1. Renonciation par la municipalité à une servitude réelle et perpétuelle de puisage d'eau et d'aqueduc et cession de tous les droits, titres et/ou intérêts détenus par la municipalité de l'Isle-aux-Coudres dans les installation d'aqueduc;

6.5.2. Demande de recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant la demande d'autorisation présentée par Madame Sonia Pelletier.

7. VARIA

8. RENCONTRES ET REPRÉSENTATIONS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

#2016-01-01 - Ouverture de la séance

À 19h30, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

#2016-01-02 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du 11 janvier 2016 et de garder le varia ouvert.

#2016-01-03 - Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 17 décembre 2015

Il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2015 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2015.

#2016-01-04 - Adoption des comptes payés et à payer des mois de décembre 2015 et de janvier 2016

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de décembre 2015 et des comptes à payer du mois de janvier 2016.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

COMPTES PAYÉS DÉCEMBRE 2015	
Masse salariale	15 877.44 \$
Masse salariale pompier du service incendies incluant formation	26 613.78 \$
Dominic Tremblay (salaire du maire)	951.04 \$
Noëlle-Ange Harvey (salaire de conseillère)	1 028.99 \$
Patrice Desgagnés (salaire de conseillère)	1 268.77 \$
Ginette Claude (salaire de conseillère)	1 228.99 \$
Viateur Tremblay (salaire de conseiller)	1 028.99 \$
Céline Dufour (salaire de conseillère)	828.99 \$
Violette Bouchard (salaire de conseillère)	628.99 \$
Dominic Tremblay (remboursement cellulaire)	64.28 \$
Paméla Harvey (frais de déplacement)	14.40 \$
Johanne Fortin (frais de déplacement)	68.34 \$
Louise Dufour (rencontre CCU)	60.00 \$
Catherine Leclerc (rencontre CCU)	20.00 \$
Louis Simard (rencontre CCU)	20.00 \$
Luc Boudreault (rencontre CCU)	20.00 \$
Josianne Larivière (rencontre CCU)	40.00 \$
Coop Fédérée (Huile à chauffage)	1 014.94 \$
Tetra Tech Qi Inc.	1 728.43 \$
Financière Banque National (Versement intérêts)	19 658.72 \$
Construction S.G. Dufour (fond de garage)	6 898.50 \$
Construction EJD Construction Inc. (pavage chemin Mouillage)	138 899.86 \$
Société Canadienne des Postes	977.29 \$
Hydro Québec	4 096.19 \$
Pétro Canada	373.00 \$
Pétroles Irving	505.05 \$
VISA	306.61 \$
Revenu Canada (remises Décembre 2015)	4 070.29 \$
Revenu Québec (remises Décembre 2015)	9 428.65 \$
Bell Mobilité	104.45 \$
SOUS-TOTAL :	237 824.98 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'AQUEDUC	
Bell Canada	84.56 \$
Hydro Québec	4 846.49 \$
SOUS-TOTAL :	4 931.05 \$
COMPTES PAYÉS RÉSEAU D'ÉGOUT	
Hydro Québec	4 773.04 \$
SOUS-TOTAL :	4 773.04 \$
COMPTES À PAYER	
Bonichoix	32.94 \$
Alex Coulombe	393.24 \$
Apsam	70.00 \$
A.Tremblay et Frères (chauffage édifice)	329.98 \$

Auberge La Fascine (souper employés et élus)	687.45 \$
9101-3243 Québec inc (réparation camion pompier + ponceau)	1 181.31 \$
Claudine Hovington (frais de déplacement)	39.64 \$
Commission scolaire Charlevoix (Entente gymnase)	500.00 \$
Coop Fédérée (Huile à chauffage)	263.65 \$
Entreprises d'Électricité Dufour (lumière terrain de jeux)	1 267.94 \$
Équipement Bureau Portneuf Champlain	81.46 \$
Fonds d'information (mutation)	20.00 \$
Garage D.L	272.90 \$
G. Perron Excavation	643.86 \$
Hôtel la Roche Pleureuse	120.00 \$
Librairie Baie St-Paul	384.49 \$
Locations Galiot Inc. (pièces pour souffleur)	160.91 \$
Lyreco (fourniture de bureau)	41.66 \$
Martin Tremblay (Produits Décembre 2015)	60.00 \$
Mélissa Howse (bébé Alexi Howse-Castonguay né le 13 novembre 2015)	250.00 \$
Morency, Société d'avocats	682.96 \$
Pétro Canada	270.00 \$
Pétroles Irving	371.01 \$
ProJciel	218.44 \$
Promotion A.T.	169.84 \$
Quincaillerie Castonguay	12.40 \$
Quincaillerie Dufour	361.16 \$
Restaurant Chez Ti-Coq (réunion budget + Souper bénévoles bibliothèque)	209.34 \$
Robert Dufour (souper bénévoles)	100.00 \$
Valère d'Anjou (café)	66.00 \$
SOUS-TOTAL :	9 262.58 \$
COMPTES À PAYER RÉSEAU AQUEDUC ET EGOUT	
Quincaillerie Castonguay	108.02 \$
Océan (pièces)	42.61 \$
Fédération Québécoise des municipalités	35.16 \$
Garage D.L	108.73 \$
Sani Charlevoix	2 561.07 \$
Quincaillerie Dufour	146.55 \$
SOUS-TOTAL :	3 002.14 \$
COMPTES À PAYER JANVIER 2016	
ADT Canada Inc. (Télésurveillance 2016 édifice municipal)	605.69 \$
Communication Charlevoix (téléavertisseur Janvier 2016)	223.00 \$
Éditions Juridiques FD	233.10 \$
Québec Municipal (adhésion annuelle 2016)	321.93 \$
Carnaval IAC (Édition 2016)	500.00 \$
PG Solutions (Contrat entretien 2016)	8 214.97 \$

MRC de Charlevoix, logiciels Première Ligne Inc. (service incendie)	389.70 \$
Lynda Tremblay (entretien édifice municipal 2016)	16 100.04 \$
Autobus Marcel Harvey (transport adapté 2016)	25 869.38 \$
Pierre Bouchard (contrat piste de ski de fond 2016)	5 500.00 \$
Guylain Tremblay (entretien chemin hiver 2015-2016)	136 705.28 \$
SOUS-TOTAL :	194 663.09 \$
SOUS-TOTAL :	0.00 \$
GRAND TOTAL :	454 456.88 \$

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de l'Isle-aux-Coudres dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Pamela Harvey, directrice générale et secrétaire-trésorière

#2016-01-05 - Avis de motion pour l'adoption du Règlement modifiant le règlement 2006-05 régissant les comptes de taxes et les intérêts

Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Desgagnés qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement 2006-05 régissant les comptes de taxes et les intérêts sera adopté.

#2016-01-06 - Avis de motion pour l'adoption du Règlement modifiant le règlement de zonage 2009-08

Avis de motion est donné par la conseillère Noëlle-Ange Harvey qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement modifiant le règlement de zonage 2009-08.

#2016-01-07 - Avis de motion pour l'adoption du Règlement modifiant le règlement de lotissement 2009-09

Avis de motion est donné par le conseiller Viateur Tremblay qu'à une prochaine séance du conseil sera adopté un règlement modifiant le règlement de lotissement 2009-09.

#2016-01-08 - Ajustement du salaire et des conditions de travail de l'employée municipale Johanne Fortin à compter du 1^{er} janvier 2016

Considérant que l'employée municipale Johanne Fortin ne fait pas partie de la convention de travail des employés municipaux de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres qui a été adoptée le 14 décembre 2015, aux termes de la résolution #2015-12-404;

Considérant que Johanne Fortin sera à l'emploi de la municipalité jusqu'au 31 mars inclusivement, date de départ à sa retraite, et ce, à raison de quarante (40) heures par semaine;

Considérant que le conseil municipal désire augmenter le salaire de Johanne Fortin et définir ses conditions de travail pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 inclusivement;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- . D'augmenter de trois pour cent (3 %) le salaire de Johanne Fortin, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2016;
- . D'accorder douze (12) heures de congés mobiles à Johanne Fortin pour l'année 2016, soit l'équivalent d'une demie journée par mois;
- . De payer les vacances qu'accumulera Johanne Fortin en 2016 à sa fin d'emploi;

Que le maire et/ou la directrice générale secrétaire-trésorière soient autorisés et ils le sont, par les présentes, à signer toute entente à cet effet avec Johanne Fortin afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

#2016-01-09 - Adhésion de la directrice générale secrétaire-trésorière à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2016

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de permettre l'adhésion de la directrice générale secrétaire-trésorière à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2016. Par la présente, la dépense et le paiement sont autorisés.

#2016-01-10 - Inscription de la directrice générale secrétaire-trésorière au Congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) du 15 au 17 juin 2016

Il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de la directrice générale au congrès de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) du 15 au 17 juin 2016 pour un montant de 503,00 \$ plus les taxes applicables. Par la présente, la dépense incluant tous les frais inhérents à cette inscription, soit notamment mais sans limitation les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que leur paiement sont autorisés.

#2016-01-11 - Adoption du taux d'intérêt pour l'année financière 2016

Il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le taux d'intérêt pour l'année 2016 au taux de douze pour cent (12 %) annuel.

#2016-01-12 - Nomination des vérificateurs financiers pour l'année 2016

Il est proposé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer la firme Aubé Anctil Pichette et Associés, comptables professionnels agréés, à titre de vérificateurs financiers de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres pour l'année 2016.

#2016-01-13 - Achat du logiciel AccèsCité Territoire (PG Solutions)

Considérant que le logiciel qu'utilisait la municipalité pour l'émission de ses permis ne peut plus être utilisé depuis la mise à jour du rôle d'évaluation foncière qui a dû être effectué à la fin de l'année 2015 à la suite de la réforme cadastrale survenue en juin dernier sur le territoire de la municipalité de L'Isle-aux-Coudres;

Considérant que PG Solutions, duquel la municipalité utilise déjà le logiciel de gestion financière et de gestion municipale, offre également un logiciel d'émission de permis, lequel se nomme « AccèsCité Territoire »;

Considérant que la MRC de Charlevoix a entamé des démarches et négocié un offre de services auprès de PG Solutions pour l'acquisition dudit logiciel, et ce, pour quatre (4) de ses municipalités, soit L'Isle-aux-Coudres, Saint-Urbain, Petite-Rivière-Saint-François et Les Éboulements;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'acquisition du logiciel « AccèsCité Territoire » auprès de PG Solutions. Par la présente, le paiement et la dépense sont autorisés.

#2016-01-14 - Demande de subvention à Emploi d'été Canada

Considérant que le camp de jour de la municipalité répond à un besoin de garde d'enfants qui résident sur l'Isle-aux-Coudres ainsi que d'enfants qui y viennent en visite durant la période estivale;

Considérant que la municipalité désire donner la chance à des étudiants d'acquérir une expérience de travail;

Considérant que le projet camp de jour est en place en partie grâce à la contribution importante du programme Emploi d'été Canada;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande de subvention au programme Emploi d'été Canada 2016 pour l'embauche subventionnée de deux (2) étudiants à titre de moniteurs du camp de jour municipal pour l'été 2016.

Que les étudiants soient embauchés pour une période de huit (8) semaines, soit du 27 juin au 19 août 2016 inclusivement ou toute autre période appropriée, le cas échéant.

Que le salaire horaire des moniteurs corresponde au salaire minimum majoré de 0,25 \$.

Que la directrice générale secrétaire-trésorière et/ou son adjointe soient autorisées et elles le sont, par la présente, à signer tout document nécessaire à la présentation de cette demande de subvention.

#2016-01-15 - Demande d'appui de L'Ancrage Isle-aux-Coudres pour le service de répit « Le Mouillage »

Considérant la demande d'appui formulée par L'Ancrage Isle-aux-Coudres auprès de la municipalité le 10 décembre 2015 pour la mise en place d'un service de répit aux proches aidants des aînés à être nommé « Le Mouillage »;

Considérant que l'Isle-aux-Coudres est une municipalité amie des aînés;

Considérant que la municipalité trouve nécessaire qu'il y ait possibilité pour les proches aidants d'aînés résidant sur l'Isle-aux-Coudres de bénéficier de répit;

Considérant que L'Ancrage Isle-aux-Coudres aimerait offrir un service de répit aux proches d'aidants d'aînés résidant sur l'Isle-aux-Coudres et dans les environs en accueillant en centre de jour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées ainsi que les personnes âgées en perte d'autonomie, et ce, en chargeant un coût minime qui respecterait la capacité de payer des gens bénéficiant dudit service;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par la conseillère Violette Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de soutien financier de L'Ancrage Isle-aux-Coudres auprès de L'APPUI pour les proches aidants d'aînés de la Capitale-Nationale.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à L'Ancrage Isle-aux-Coudres.

#2016-01-16 - Renouvellement de l'espace-annonce dans le Feuillet paroissial

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'espace-annonce de la municipalité dans le feuillet paroissial de l'Unité pastorale de Charlevoix-Ouest au montant de 225,00 \$ couvrant la période du 26 avril 2016 au 18 avril 2017. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-01-17 - Paiement des vacances 2015 restantes de l'employé municipal Jean-Marie Perron

Considérant que l'employé municipal Jean-Marie Perron a dû s'absenter de son emploi pour cause de maladie durant la période comprise entre le 12 novembre 2015 et le 4 janvier 2016 inclusivement;

Considérant que durant cette période, Jean-Marie Perron a été payé par le biais de son assurance collective;

Considérant que durant cette période, Jean-Marie Perron devait toutefois continuer le paiement de ses cotisations d'assurance collective;

Considérant que la municipalité ne pouvait prélever lesdites cotisations de Jean-Marie Perron à même ses payes, ce dernier doit la somme de 711,46 \$ à la municipalité;

Considérant qu'en raison de sa maladie, Jean-Marie Perron n'a pu prendre toutes ses vacances en 2015 et que le conseil municipal, par la résolution 2015-11-367, a notamment permis le report en 2016 des quarante (40) heures de vacances 2015 restantes à Jean-Marie Perron;

Considérant que Jean-Marie Perron a demandé à la municipalité de lui payer les quarante (40) heures de vacances qui lui restaient de 2015 plutôt que de les prendre en temps, et ce, malgré le fait qu'elles aient été reportées en 2016 par la résolution ci-dessus nommée, et ce, afin de payer en partie ses cotisations d'assurance collective dues à la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement à Jean-Marie Perron des quarante (40) heures de vacances qui lui restaient de 2015.

#2016-01-18 - Demande du comité Sport Action Isle-aux-Coudres pour une commandite en argent et la permission d'utiliser des locaux municipaux lors de la 8^e édition de son tournoi de hockey annuel les 29, 30 et 31 janvier 2016

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers de prêter sans frais de location ni de nettoyage le local d'information touristique ainsi que la salle municipale au comité Sport Action Isle-aux-Coudres lors de la tenue de la 8^e édition de son tournoi de hockey annuel devant avoir lieu les 29, 30 et 31 janvier 2016 et d'acheter une publicité de 100,00 \$ pour cet événement. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-01-19 - Demande de commandite de Les Productions Euphorie et La Chipie

Il est proposé par la conseillère Noëlle-Ange Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers de participer financièrement à la tenue du spectacle « Les Baronettes » devant avoir lieu à l'été 2016 sous le chapiteau de l'Hôtel de La Roche Pleureuse et lequel sera produit par Les Productions Euphorie et La Chipie en devenant « PARTENAIRE OR », soit en faisant une commandite au montant de 500,00 \$ à

Les Productions Euphorie. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

#2016-01-20 - Location d'un terrain pour le stationnement du sentier multifonctionnel du Ruisseau Rouge

Considérant les demandes formulées par madame Karine Boudreault concernant la location par la municipalité du stationnement utilisé par les usagers du sentier multifonctionnel du Ruisseau Rouge, lequel stationnement se trouve sur sa propriété;

Considérant que ce stationnement sert aux usagers dudit sentier toute l'année;

Considérant que madame Karine Boudreault effectue les tâches suivantes relativement à l'entretien dudit stationnement, à savoir :

- . maintien de deux grands panneaux explicatifs de la municipalité;
- . déneigement et déglçage du stationnement;
- . entretien du stationnement en été (tonte de la pelouse) permettant une mise en valeur du site;
- . entretien de la partie du sentier se trouvant sur sa propriété (ramassage des débris) permettant un accès sécuritaire et agréable audit sentier;

Considérant que madame Karine Boudreault accueille régulièrement les usagers dudit sentier afin de les guider et leur donner des informations;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Ginette Claude et résolu à l'unanimité des conseillers de payer à madame Karine Boudreault cent dollars (100,00 \$) par mois pour la location du stationnement servant aux usagers du sentier multifonctionnel du Ruisseau Rouge;

Qu'une pancarte soit installée sur le chemin Tremblay à proximité dudit stationnement afin d'indiquer son emplacement;

Que le maire et/ou la directrice générale soient autorisés et ils le sont, par la présente, à signer toute entente avec madame Karine Boudreault afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

#2016-01-21 - Renouvellement de l'adhésion à l'Association Touristique de Charlevoix (ATR) pour l'année 2016

Considérant qu'une entente entre l'Association Touristique de Charlevoix et Tourisme Isle-aux-Coudres permet à l'Association Touristique de Charlevoix de participer à la promotion de l'Isle-aux-Coudres en redonnant à Tourisme Isle-aux-Coudres un montant équivalant à l'adhésion annuelle payée par la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion de la municipalité à Tourisme Charlevoix pour un montant de 4 165,56\$ plus taxes. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Que le maire soit et il l'est, par la présente, autorisé à signer le code d'éthique en tant que représentant de la municipalité ainsi que tout document nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

#2016-01-22 - Demande de La Grande Traversée Casino de Charlevoix pour une commandite en argent et la permission d'utiliser la grande salle municipale ainsi que le gymnase lors de la 26^e édition de sa course en canot annuelle les 12, 13 et 14 février 2016

Il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay, secondé par le conseiller Patrice Desgagnés et résolu à la majorité des conseillers de participer financièrement au plan de visibilité « Partenaire argent » de La Grande Traversée Casino de

Charlevoix en devenant « Partenaire argent » pour un montant de 500,00 \$ et de permettre l'accès sans frais de location ni de nettoyage au gymnase de l'école Saint-Pierre, le vendredi 12 février, de 18h à 22h, ainsi qu'à la salle municipale, le samedi 13 février, à La Grande Traversée Casino de Charlevoix pour la tenue de la 26^e édition de sa course en canots. Par la présente, la dépense et le paiement sont autorisés. La conseillère Noëlle-Ange Harvey s'est retirée des discussions puisqu'elle siège également sur le conseil d'administration de La Grande Traversée Casino de Charlevoix.

#2016-01-23 - Demande du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN) d'une journée hebdomadaire supplémentaire de transport adapté pour personnes avec déficience physique

Considérant que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSSCN) a instauré un programme bénéficiant aux personnes ayant une déficience physique;

Considérant que ce programme a notamment comme objectifs pour cette clientèle de développer les habiletés sociales, relationnelles et organisationnelles, permettre l'intégration sociale et briser l'isolement, faire la promotion et la prévention de la santé, maintenir l'autonomie fonctionnelle par la réalisation d'activités cognitives et physiques et permettre les échanges et les discussions;

Considérant qu'au moins trois (3) personnes ayant une déficience physique résidant sur l'Isle-aux-Coudres sont admissibles à ce programme et souhaitent y participer;

Considérant que cette activité aura lieu une journée par semaine, soit les mardis, et ce, pour la période du 12 janvier 2016 au 24 mai 2016;

Considérant que le service de transport adapté de l'Isle-aux-Coudres vers les autres municipalités de Charlevoix est actuellement assuré par Autobus Marcel Harvey enr. et a lieu les jeudis;

Considérant que le service de transport adapté du jeudi est utilisé hebdomadairement par la clientèle;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir le service de transport adapté aux personnes résidant sur l'Isle-aux-Coudres ayant une déficience physique et désirant participer au programme ci-dessus décrit, les mardis du 19 janvier 2016 jusqu'au 24 mai 2016 inclusivement, de 9h00 (heure de départ) à 16h00 (heure d'arrivée);

Que le mandat d'effectuer ce service soit donné à Autobus Marcel enr.;

Que les coûts de ce service, soit 225,00 \$ par jour, pour un montant total de 4 275,00 \$, soient assumés par la municipalité. Par la présente, la dépense et son paiement sont autorisés.

Que les usagers paient à la municipalité deux dollars (2,00 \$) par aller afin de bénéficier de ce transport;

Que le maire et/ou la directrice générale soient autorisés et ils le sont, par les présentes, à signer tout document nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

#2016-01-24 - Autoriser le service incendie à participer à la 26 édition de La Grande Traversée Casino de Charlevoix

Il est proposé par la conseillère Violette Bouchard, secondé par la conseillère Céline Dufour et résolu à majorité des conseillers d'autoriser un maximum de six (6) pompiers volontaires à participer à l'évènement « La Grande Traversée Casino de Charlevoix » devant avoir lieu du 12 au 14 février 2016, et ce, afin d'assurer en partie la sécurité de cet évènement, en autant toutefois que les pompiers demeurent disponibles en tout temps pour toute demande d'intervention et que le service incendie n'encourt aucune responsabilité relativement à quelconque

incident pouvant avoir lieu durant cet événement. La conseillère Noëlle-Ange Harvey s'est retirée des discussions puisqu'elle siège également sur le conseil d'administration de La Grande Traversée Casino de Charlevoix.

#2016-01-25 - Renonciation à une servitude réelle et perpétuelle de puisage d'eau et d'aqueduc et cession de tous les droits, titres et/ou intérêts détenus par la municipalité de l'Isle-aux-Coudres dans les installations d'aqueduc

Considérant l'acte de servitude de puisage d'eau et d'aqueduc intervenu entre la Corporation municipale de la Paroisse de St-Louis de l'Île aux Coudres et monsieur Gabriel Harvey et madame Alida Lavoie, reçu devant Me Robert Boudreault, notaire, le 29 mai 1984 et dont copie a été inscrite au livre foncier de la circonscription foncière de Charlevoix 2, le 31 mai 1984, sous le numéro 64 254;

Considérant que la Municipalité n'utilise plus le puits et les conduites d'aqueduc qui ont été installés sur les immeubles qui étaient alors la propriété de monsieur Gabriel Harvey et madame Alida Lavoie, et ce, depuis plusieurs années, soit depuis l'installation d'une borne fontaine dans ce secteur;

Considérant la demande présentée au conseil municipal par monsieur Félix Harvey, aujourd'hui propriétaire des fonds servants décrits à cet acte de servitude, aux fins de procéder à l'annulation de cette servitude;

En conséquence de ce qui précède, il est proposé par le conseiller Viateur Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité renonce à la servitude de puisage d'eau et d'aqueduc établie en sa faveur aux termes de l'acte inscrit sous le numéro 64 254 et qu'en raison de cette renonciation, elle cède à monsieur Félix Harvey, tous les droits, titres ou intérêts qu'elle pourrait détenir dans le puits de captation et/ou dans les conduites d'aqueduc et/ou dans les autres accessoires construits en vertu de cette servitude.

Que la municipalité se décharge de toute responsabilité relativement aux installations d'aqueduc ci-dessus décrites.

Que cette renonciation à ladite servitude ainsi que cette cession en faveur de monsieur Félix Harvey se fassent à titre gratuit.

Que tous les frais afférents à ce qui précède, soit notamment mais sans limitation les frais de notaire, soient assumés par monsieur Félix Harvey, à l'entière exonération de la municipalité.

Que le maire et/ou la directrice générale soient autorisés et ils le sont, par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte d'annulation de servitude et de cession à intervenir devant Me Christine Gagnon, notaire, et à convenir à toutes clauses, charges et conditions jugées utiles ou nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution et, si nécessaire, à signer tout document requis à cet effet.

#2016-01-26 - Demande de recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant la demande de Madame Sonia Pelletier

Considérant la demande d'autorisation adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) par Madame Sonia Pelletier, laquelle vise l'aliénation et l'utilisation autre qu'agricole d'un immeuble situé en zone agricole;

Considérant que la demande de Madame Sonia Pelletier est conforme au règlement de zonage de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Céline Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander la demande de Madame Sonia Pelletier à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant l'aliénation et l'utilisation autre qu'agricole, soit l'usage résidentiel, d'un immeuble situé en zone agricole.

Qu'une copie conforme de cette résolution soit acheminée à Me Karine Lavertu, notaire ainsi qu'à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

#2016-01-27 - Dépôt de la demande de modification au règlement de zonage par La Fabrique de Saint-Louis

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer la demande de modification au règlement de zonage de La Fabrique de Saint-Louis. concernant le changement de vocation du presbytère. Cette demande sera étudiée ultérieurement par le conseil.

#2016-01-28 - Dépôt de la demande de branchement au réseau d'aqueduc municipal de monsieur Christian Roy, monsieur Philippe Riondel et madame Nancy Roy

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer la demande de branchement au réseau d'aqueduc municipal de monsieur Christian Roy, monsieur Philippe Riondel et madame Nancy Roy. Cette demande sera étudiée ultérieurement par le conseil.

#2016-01-29 – Période de questions

La période de questions est ouverte à 20h10.

Les questions ayant toutes été répondues, la période de questions est fermée à 20h21.

#2016-01-30 – Levée de la séance ordinaire du 11 janvier 2016

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance ordinaire du 11 janvier, à 20h21.

Dominic Tremblay, maire

Pamela Harvey, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent procès-verbal signifie que chacune des résolutions est réputée être signée individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 9 février 2016. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.

Dominic Tremblay, maire